FICHE TECHNIQUE
Tour du Queyras 3 jours
Du 16 au 18 octobre 2026

I. Les Parties au contrat

Entre d'une part :

Nom de l'établissement	**CARTUSIANA ORGANISATION / VTTMontagne**
Responsable de projets	David Jarriand
Adresse postale	1179 Route du château
Tel : 06 87 17 73 81	38380 Saint Pierre d'Entremont
Mail: david@vttmontagne.com	

Et d'autre part,

Nom	
Adresse postale	
Tel :	Port :
Mail :	

Il est convenu d'organiser un raid VTT itinérant de **3 jours** pour un groupe.
Le moniteur du séjour : David Jarriand 0687177381

3 jours Queyras

II. Le Niveau

: technique **difficile T3 (rares passages T4)**

Sentier étroit-Forte pente-Dévers fort et long-passages trialisants.

Nombreuses épingles serrées, épingles trialisantes obligeant parfois à passer en noze turn .

Vous êtes : un pratiquant sachant absolument passer les epingles.et passages trialisants supérieur à 30cm

: physique de **30 à 45km déniv :de 1000m à 1500m**

Pratiquant du VTT régulièrement, sportif entrainé, au moins une fois par semaine, quelques randonnées de plus 40km et 1500Mà votre actif

: **poussage ou portage** de 30minutes à 1H30 max

Le programme

J1 : Col de Malrif

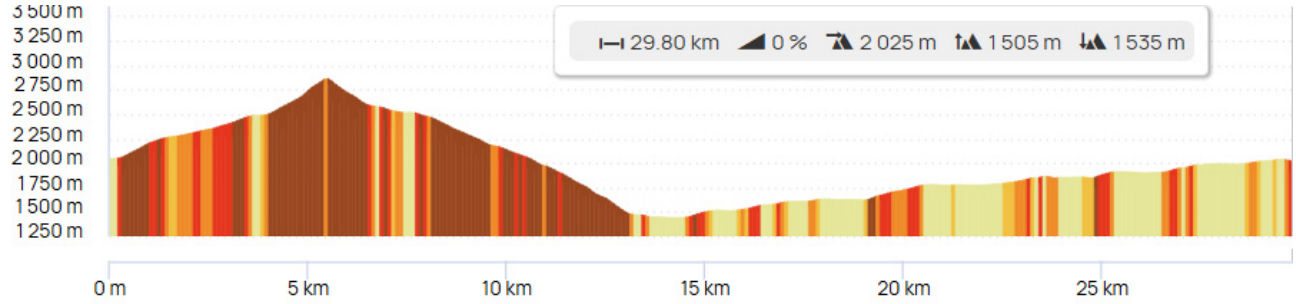

DISTANCE 30 KM D+ 1500m D- 1500m

J2 : Col Vieux

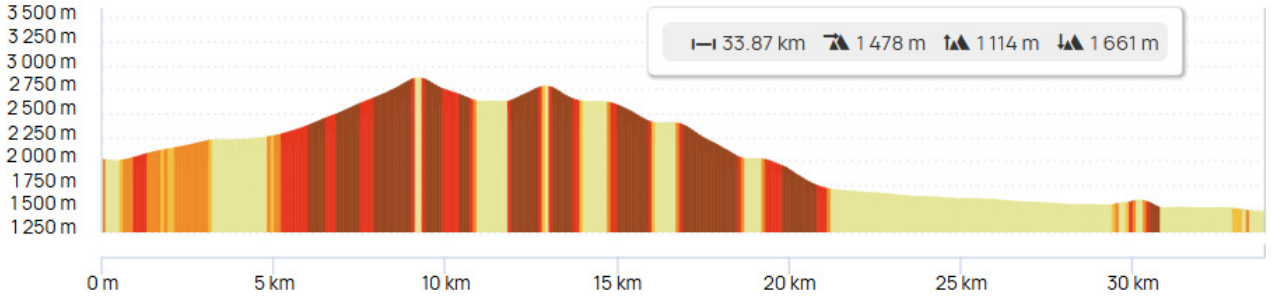

DISTANCE 35 KM D+ 1200m D-1700m

J1 : Col de Péas

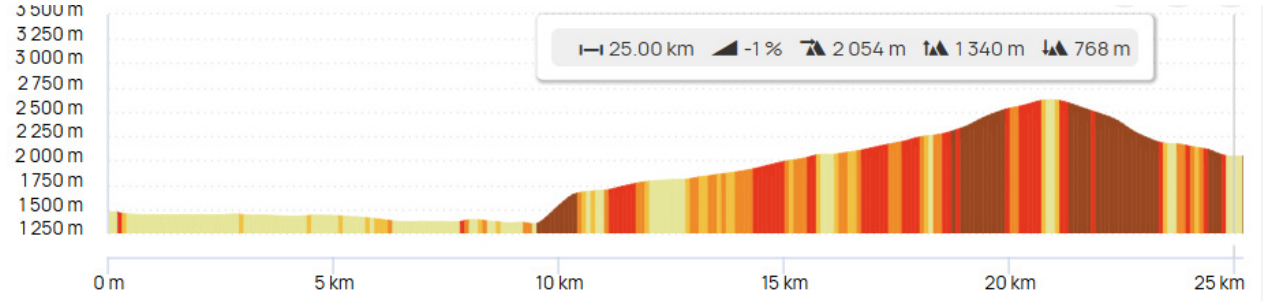

DISTANCE 25 KM D+ 1350m D-800m

SOIT EN 3 JOURS : TOTAL : DISTANCE :70km D+4000m

III. Date de l'événement

du vendredi 16 octobre au lundi 18 octobre 2026
Rendez-vous et horaires : **A Cervières 9H00 prêt à rouler**

IV. Tarif de la prestation

420€ net / personne
Tarif prévu pour 6 personnes
en cas de changement d'effectif le tarif devra être revu : **8pers maximum**

V. Prestations comprises

- L'encadrement par un guide VTT diplômé.
- Le transfert des bagages dans chaque hébergement.
- Un logisticien avec un véhicule 9 places.
- Une remorque à vélos pour les éventuels transferts routiers.
- les forfaits pour les remontées mécaniques
- La réservation des places en hôtel ou gite
- Les logements en hôtel ou gite
- Les repas : (petit déjeuner complet-pique-niques froid-souper copieux).
- L'assistance mécanique.
- Les conseils de pilotage.
- La vidéo et photos souvenir.

VI. Le prix ne comprend pas :

- La location d'un VTT
- L'assurance, l'assistance.
- Les boissons.
- Toutes modifications du programme pour raisons météorologiques ou autres.
- Toutes les dépenses personnelles.
- les duvets et le linge de toilette
- l'acheminement au départ
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique "le prix comprend".

VII. Liste matériel

Pour vous :
- un casque de VTT
- des lunettes de soleil
- crème solaire
- tee-shirt technique respirant (éviter le 100%coton) Merinos

- un coupe-vent softshell
- vêtements pluies type gore-tex
- bidon 2 litres minimum ou poche type « Camel back »
- des gants de VTT- + une paire de gant chaud
- chaussure de VTT qui permettent de marcher ou basquets « outdoor »
- un sac à Dos de 20 litres mini pour porter le repas de midi .

Son VTT all mountain
- s'assurer que son VTT est en état, je vous conseille de lui faire faire une révision
-VTT poids maxi 15 Kg

Chaque personne devra être équipée au minimum du matériel suivant :

- 2 chambres à air de rechange
- 1 paire de plaquettes pour ses freins à disque
- 1 patte de dérailleur de rechange adaptée à son VTT

VIII. Assurances

Assurances individuels :

OUI NON Assistance : Rapatriement/ Frais de secours et de recherche 1,00 % du prix de la prestation

OUI NON Assurance : Annulation / Interruption de séjours / Bagages 3,50 % du prix de la prestation

SI VOUS NE DESIREZ PAS SOUSCRIRE A NOTRE ASSURANCE Assistance (rapatriement / frais de secours et de recherche)
- NOUS COMMUNIQUER OBLIGATOIREMENT VOTRE ASSURANCE : (par personne ou votre assurance groupe)

Nom :.....n° du contrat : ..... (copie jointe)
tel assistance 24H/24H: .....

IX. Réservation

Elle ne sera effective qu'après le retour du présent devis, accompagnée du versement de **50% du montant total.**

X. Règlement

Solde à 30 jours avant la date de la prestation.

XI. Annulation

De votre part :
Toute annulation de votre part avant le départ doit nous parvenir par lettre recommandée avec A.R. En cas de désistement à plus de 45 jours avant votre départ, les sommes versées vous

seront remboursées sauf retenue d'une somme forfaitaire de cinquante trois euros (53 €) par personne non remboursable par notre assurance annulation. A partir de 45 jours du départ, votre désistement entrainera les retenues suivantes

+ de 45 jours : 53 €
de 45 à 21 jours : 25 % du montant
de 20 à 8 jours : 50 % du montant
de 7 à 2 jours : 75 % du montant
moins de 2 jours : 100 % du montant

Pour certains voyages nécessitant l'achat de billet d'avion ou de bateau non remboursable et non échangeable, le montant de ce billet restera dû dés la date de votre inscription. Le montant de l'assurance n'est pas remboursable. Toute interruption volontaire du voyage de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

En cas d'impossibilité d'effectuer le séjour, vous pouvez nous proposer une autre personne à la condition qu'elle remplisse les mêmes conditions et que nous n'ayons pas déjà engagé de réservation à votre nom. Vous êtes tenus de nous en informer entre 30 et 15 jours avant le départ par LR avec AR.

De Notre part :

Si nous devions annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous vous proposerions alors différentes solutions de remplacement, au tarif en vigueur, ou le remboursement intégral des sommes payées. D'autre part, nos séjours étant soumis à un nombre minimal de participants, si nous devions annuler, vous en seriez informé au plus tard 21 jours avant la date prévue. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée

CE DEVIS N'EST VALABLE QUE DATE, SIGNE, ET RETOURNE A L'ORGANISATEUR
VALIDITE DU DEVIS NON SIGNE : 1 MOIS

Fait à : ***Saint Pierre d'entremont***	Fait à :
Le :	Le :
Signature : DAVID JARRIAND CARTUSIANA Oganisation Bureau Montagne Chartreuse Place de la Mairie Imm Le Fenoy 38380 St Pierre de Chartreuse Tél : 04 38 86 91 31 contact@cartusiana.com SIRET 438 794 504 00019	Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à : Cartusiana. Pour la ou les finalité(s) suivante(s) : archivage de données clients. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : Cartusiana, bureau de la Montagne. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL,

CARTUSIANA ORGANISATION. Place de la Mairie – Imm le Fenoy - 38380 Saint Pierre de Chartreuse
Tél : 04-38-86-91-31 - e-mail : contact@cartusiana.com - www.cartusiana.com
SIRET :
Association de tourisme inscrite au registre national ATOUT FRANCE affiliée APRIAM - IM073.100023 –Le Neptune- 50voie Albert Einstein- 73800 Francin
RCP MMA IARD -10 Bd Marie et Alexandra OYON – 72000 LE MANS- Contrat n° 3 056 234
Garantie financière GROUPAMA 4000713451/0 – 8/10 Rue D'Astory – 75008 PARIS

INSCRIPTION :

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'adhésion à notre association et à nos conditions générales et particulières de vente. Toute inscription doit être remplie et signée par le participant en double exemplaire, accompagnée d'un acompte de 30 % ajouté des assurances choisies. La réception de l'acompte n'implique la réservation que dans la limite des places disponibles. En cas d'acceptation, nous vous ferons parvenir une facture valant confirmation. Le solde devra être réglé 30 jours avant la date du départ. En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ, la totalité sera versée dés la demande de réservation. Nous n'accusons pas réception des soldes. La cotisation annuelle est offerte.

PRIX :

Le participant reconnait avoir pris connaissance des informations relatives au voyage qu'il a choisi, grâce à nos documents ou fiches techniques, qui lui ont été fournies préalablement. Nous mentionnons dans nos documents ce qui est compris et ce qui ne l'est pas. De façon générale, les frais d'organisation et d'encadrement, les frais d'hébergement et la nourriture, le matériel collectif sont compris. L'équipement personnel, les boissons et dépenses personnelles, les frais de vaccins, de visas, taxes d'aéroports et les assurances (annulation, recherche et secours, assistance--rapatriement) ne sont jamais compris, sauf mentions écrite. Toute modification des taux de change, des transporteurs ou autres prestataires de services peut entraîner le réajustement des prix publiés et ce jusqu'à 30 jours du départ.

INFORMATION APRÈS INSCRIPTION

Avant votre départ, vous recevrez une information comportant tous les renseignements utiles et indispensables pour effectuer votre séjour (heures et lieux exacts de rendez-vous, coordonnées des représentants locaux...).
Formalités administratives et sanitaires : CARTUSIANA ORGANISATION délivre ces informations pour les ressortissants français. Les personnes de nationalité étrangère doivent s'informer auprès des ambassades ou consulats compétents. Il appartient au participant de vérifier que ses documents soient en conformité avec les informations fournies par CARTUSIANA ORGANISATION et confirmés par les organismes officiels.

RESPONSABILITÉ :

Formalités de polices et sanitaires

Chaque participant est tenu de se plier aux formalités de police et sanitaires. Les informations ne sont fournies qu'à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Le non respect de ces règlements, implique la seule responsabilité du participant qui prendra à sa charge les frais occasionnés.
Formalités administratives : CARTUSIANA ORGANISATION délivre ces informations pour les ressortissants français. Les personnes de nationalité étrangère doivent s'informer auprès des ambassades ou consulats compétents. Il appartient à tous les participants de vérifier que ses documents soient en conformité avec les informations fournies par CARTUSIANA ORGANISATION et confirmés par les organismes officiels.

Particularité de nos séjours et voyages

Vu le caractère sportif de nos voyages et séjours; nous ne pouvons être tenus pour responsables et redevables d'aucune indemnité, en cas de changement de dates, d'horaires ou d'itinéraires prévus, en particulier si ces modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité des voyageurs. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par l'encadrement, nous ne pouvons être tenus pour responsables des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. L'encadrement reste le seul juge durant le séjour de modifier le programme prévu en fonction des conditions météorologiques et de la montagne, de la forme des participants; des acquis techniques. Il pourra alors être proposé un itinéraire différent ou un autre massif, les frais supplémentaires occasionnés resteront à la charge du client.

ANNULATION - MODIFICATIONS

De votre part :

Toute annulation de votre part avant le départ doit nous parvenir par lettre recommandée avec A.R. En cas de désistement à plus de 45 jours avant votre départ, les sommes versées vous seront remboursées sauf retenue d'une somme forfaitaire de cinquante trois euros (53 €) par personne non remboursable par notre assurance annulation. A partir de 45 jours du départ, votre désistement entrainera les retenues suivantes :

+ de 45 jours : 53 €
de 45 à 21 jours : 25 % du montant
de 20 à 8 jours : 50 % du montant
de 7 à 2 jours : 75 % du montant
moins de 2 jours : 100 % du montant

Pour certains voyages nécessitant l'achat de billet d'avion ou de bateau non remboursable et non échangeable, le montant de ce billet restera dû dés la date de votre inscription. Le montant de l'assurance n'est pas remboursable. Toute interruption volontaire du voyage de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.
En cas d'impossibilité d'effectuer le séjour, vous pouvez nous proposer une autre personne à la condition qu'elle remplisse les mêmes conditions et que nous n'ayons pas déjà engagé de réservation à votre nom. Vous êtes tenus de nous en informer entre 30 et 15 jours avant le départ par LR avec AR.

De Notre part :

Si nous devions annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté, nous vous proposerions alors différentes solutions de remplacement, au tarif en vigueur, ou le remboursement intégral des sommes payées. D'autre part, nos séjours étant soumis à un nombre minimal de participants, si nous devions annuler, vous en seriez informé au plus tard 21 jours avant la date prévue. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.

ASSURANCES

Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile individuelle de chacun. Il est donc indispensable de posséder une Responsabilité Civile pour participer à nos séjours et voyages. De même, il est fortement conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation - perte ou vol de bagages et interruption de voyage.

Mais il est obligatoire d'être couvert en assistance rapatriement - secours et recherche pour participer à nos séjours et voyages ; Il appartient au participant de vérifier, en préalable à son inscription, les risques pour lesquels il est déjà couvert. Chaque participant a la possibilité de souscrire un contrat d'assurance EUROP ASSISTANCE auprès de CARTUSIANA ORGANISATION comprenant deux options :
Assurance : Annulation / Interruption de séjour / Bagages: 3,50% du montant du voyage.
Assistance : Rapatriement / Frais de secours et de recherches : 1,00 % du montant du voyage
Extrait de nos contrats d'assurances fournies sur demande.
Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement – secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer les garanties, numéro de contrat et coordonnées de sa propre assurance.

LITIGES

Toute réclamation relative au voyage doit être adressée par lettre recommandée avec AR dans un délai d'un mois après la date du retour.

FICHE INSCRIPTION INDIVIDUELLE

- Nom du séjour : ……
- Date de début et de fin : ……
- Lieu de départ et de retour : ……
- Massif : ……

- Nom et prénom : ……
- Adresse : ……
- Tél :……
- Mail :……
- Coordonnées personne en cas d'urgence : Nom ……
  Prénom ……
  Tel : ……
- Intolérances alimentaires : ……

- Assurance proposée par VTTMontagne : □oui □non
- Prix du séjour : ……
- Mode de payement : ……
- Prestations fournies : se référer à la fiche technique